

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 475 940

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 80 18514

(54) Pochoirs et procédé de repérage pour aligner convenablement des pochades.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). **B 05 C 17/06.**

(22) Date de dépôt 26 août 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée : EUA, 14 février 1980, n° 121.380.

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 34 du 21-8-1981.

(71) Déposant : SMRT Thomas John, résidant aux EUA.

(72) Invention de : Thomas John Smrt.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Cabinet Maulvaul, 49, rue de Provence, 75009 Paris.

La présente invention concerne en général les pochoirs, et en particulier un procédé de repérage pour aligner convenablement des pochades exécutées au moyen de pochoirs spécialement conçus à cette fin dans le cadre de cette invention.

5 Depuis des générations, on utilise des pochoirs pour tracer sur des surfaces des lettres ou des motifs décoratifs, mais il s'avère toujours difficile d'aligner convenablement les lettres les unes près des autres de façon à former des mots dont les lettres soient convenablement espacées. Il
10 s'avère également difficile de bien orienter sur une même ligne droite les bases des lettres successives, ainsi que d'aligner convenablement des pochades multicolores ou constituées d'un même motif qui se répète.

La présente invention concerne des pochoirs conçus
15 de manière à supprimer les inconvénients précités de ceux de la technique antérieure. Ils sont percés en des emplacements prédéterminés de petits trous de repérage permettant d'aligner les lettres successives d'un mot. S'il s'agit de réaliser des pochades repérées ou constituées de motifs différents,
20 tous les pochoirs d'un même jeu comportent des trous de repérage qui ont le même diamètre, la même conformation, les mêmes emplacements et qui se suivent de la même manière. S'il faut utiliser successivement un seul ou plusieurs pochoirs pour engendrer un motif décoratif qui se répète, la conformation et
25 les emplacements des trous de repérage de ces pochoirs sont tels qu'ils permettent d'aligner convenablement chacun d'eux par rapport aux autres.

L'invention sera décrite plus en détail en regard des dessins annexés à titre d'exemples nullement limitatifs
30 et sur lesquels :

la figure 1 représente en plan un premier pochoir destiné à réaliser une pochade multicolore;

la figure 2 montre d'une part la pochade et les repères obtenus par pulvérisation d'un revêtement ou d'une
35 peinture sur le pochoir de la figure 1, d'autre part un second pochoir destiné à être placé sur la pochade précitée, ses trous de repérage coïncidant avec les repères précités ;

la figure 3 montre la pochade obtenue par pulvérisation d'un revêtement sur le pochoir de la figure 2, pochoir

dont les trous de repérage ont été mis en face des repères en question ;

la figure 4 représente en plan un autre pochoir selon l'invention, son ajour et ses trous de repérage ;

5 la figure 5 montre d'une part la pochade et les quatre repères obtenus par pulvérisation d'un revêtement sur le pochoir de la figure 4, et d'autre part comment ce même pochoir est ensuite replacé de façon à amener deux de ses trous de repérage en face de deux des repères précédents afin de prolonger
10 la pochade précitée ;

la figure 6 représente en plan un autre pochoir selon l'invention, pochoir dont les trous corniers de repérage ont la conformation des chiffres 1 et 2 ;

15 la figure 7 montre d'une part la pochade et les quatre repères obtenus par pulvérisation d'un revêtement sur le pochoir de la figure 6, d'autre part comment ce même pochoir est ensuite replacé de manière à faire correspondre deux de ses trous de repérage avec deux des repères précités afin de prolonger la même pochade ;

20 la figure 8 représente en plan un jeu de pochoirs comportant des trous de repérage et destinés à réaliser une décoration murale ;

la figure 9 représente en plan les pochoirs du même jeu après qu'on les ait fait se chevaucher en faisant coïncider
25 leurs trous semblables de repérage ;

la figure 10 représente en plan un pochoir dont les trous corniers de repérage ont la forme de chiffres ;

30 la figure 11 représente en plan un jeu de pochoirs comme celui de la figure 10, pochoirs qu'on a fait se chevaucher en faisant correspondre les uns aux autres ceux de leurs trous de repérage qui ont la forme d'un même chiffre ;

la figure 12 représente en plan un pochoir dont les ajours ont la forme des lettres A à J, chacun de ces ajours étant encadré par des trous de repérage ;

35 la figure 13 montre en perspective la pulvérisation d'un revêtement sur l'ajour qui a la forme d'un B du pochoir de la figure 12 ; et

la figure 14, analogue à la précédente, montre l'utilisation du pochoir de la figure 12 pour tracer le mot "BIG".

La figure 1 représente un pochoir 20 percé dans sa région centrale d'un ajour 21 et dans ses quatre régions cornières de petits trous de repérage 22a, 22b, 22c et 22d. Il est possible d'amorcer une pochade en plaçant ce pochoir sur la 5 surface à traiter et en appliquant sur lui un revêtement, par exemple une peinture d'une première couleur, ce revêtement engendrant sur la surface à traiter, dans l'ajour 21 et les trous de repérage 22a à 22d, un motif coloré 23 et des repères 24a à 24d que montre la figure 2.

10 Cette même figure 2 montre aussi un second pochoir 25 percé de trois ajours 27, 28 et 29 ainsi que de quatre trous corniers de repérage 26a à 26d. Après avoir enlevé de la surface traitée le premier pochoir 20, il est possible d'y appliquer le second 25 en faisant coïncider ses trous de repérage 26a à 15 26d avec les repères 24a à 24d réalisés au moyen du pochoir 20. On réalise alors un motif multicolore 30 que montre la figure 3 en maintenant dans la position précitée le second pochoir 25 et en appliquant sur lui, et par conséquent dans ses ajours 27, 28 et 29 sur la surface à traiter, un revêtement de couleur 20 différente.

Il va de soi que les trous de repérage de chacun de ces pochoirs sont placés par rapport à leurs ajours respectifs de façon à superposer convenablement ceux du second et ceux du premier pochoir. Il est possible d'ajouter à volonté d'autres 25 couleurs au motif 30 en faisant coïncider les trous de repérage d'un troisième pochoir avec les repères 24a à 24d, ainsi que de reproduire le même motif en déplaçant le pochoir convenable vers la droite, vers la gauche, vers le haut ou vers le bas, comme on le décrira plus en détail en regard des autres 30 figures.

Il est possible d'appliquer ce procédé de repérage pour réaliser aux bons emplacements et à plusieurs reprises un même motif décoratif. La figure 4 représente un pochoir 32, dont l'ajour 33 est sinusoïdal et dont les trous corniers de repérage sont, en haut, deux petits trous ronds 34, 36 et en bas deux petits trous carrés 35 et 37.

35 On trace le premier tronçon du motif sinusoïdal en plaçant le pochoir 32 sur la surface à traiter et en appliquant

sur lui par exemple de la peinture qui, dans son ajour 33 et ses trous de repérage 34 à 37, trace sur la surface en question un dessin 38 et des repères 39 à 42 que montre la partie gauche de la figure 5. Une fois la peinture sèche, il est possible de renouveler l'opération en déplaçant le pochoir 32 de façon que ses trous de repérage 34 et 35 coïncident avec les repères 41 et 42, la conformation circulaire et carrée des deux trous de repérage de chaque paire permettant d'effectuer cette opération sans erreur, c'est-à-dire sans risquer de placer le haut du pochoir en bas ou de le faire tourner de 180°. Comme précédemment, on repasse alors de la peinture sur le pochoir pour prolonger sur la surface à traiter le motif sinusoïdal et y marquer deux nouveaux repères 36 et 37. On peut renouveler l'opération autant de fois qu'on le désire en faisant coïncider une paire de trous de repérage du pochoir avec les deux derniers repères résultant de la précédente application de peinture. Les trous de repérage 34 à 37 sont placés par rapport à l'ajour 33 de façon à engendrer sur la surface à traiter un motif sinusoïdal ininterrompu.

Les figures 6 et 7 montrent un autre pochoir 42 comportant trois ajours 43, 44 et 45 et quatre trous corniers de repérage 46 à 49, dont les deux du bas ont la forme du chiffre 1 et les deux du haut la forme du chiffre 2. La figure 7 montre d'une part les trois motifs 43a, 44a et 45a et les quatre repères 46a, 47a, 48a et 49a qui résultent sur la surface à traiter de la pulvérisation d'un revêtement sur le pochoir 42, d'autre part comment il faut ensuite replacer ce pochoir 42, c'est-à-dire de façon que la paire de trous de repérage 46, 47 coïncide avec les repères 48a et 49a. Après avoir ainsi replacé convenablement le pochoir, l'utilisateur pulvérise de nouveau de la peinture sur lui en prolongeant ainsi le motif décoratif sur la surface à traiter. Les trous de repérage 46 à 49 sont placés par rapport aux ajours 43 à 45 de façon que l'intervalle qui sépare les motifs successifs 43a, 44a, etc., soit toujours le même. Il est évidemment possible de réaliser un motif décoratif au moyen de plusieurs pochoirs en faisant coïncider les trous de repérage de chacun d'eux avec les repères tracés au moyen du pochoir précédent.

Il est aussi possible d'utiliser plusieurs pochoirs dont les ajours ont des conformations différentes pour réaliser un motif décoratif mural. Comme le montrent les figures 8 et 9, il est possible de faire se chevaucher les pochoirs 5 51 à 59 d'un jeu de pochoirs en faisant coïncider ceux de leurs trous de repérage qui ont la même forme. Chacun des pochoirs en question comporte quatre trous de repérage ayant la forme soit de triangles, soit de cercles, soit de carrés, soit de rectangles. Cela permet de placer convenablement les 10 uns par rapport aux autres ces pochoirs en faisant coïncider leurs trous de repérage qui ont la même forme. Par exemple, il est possible de placer convenablement le pochoir 51 par rapport aux pochoirs 52, 54 et 55 en les faisant se chevaucher de façon à faire coïncider les trous rectangulaires 51c 15 et 52a, les trous circulaires 51d, 52b, 54c et 55a, et les trous triangulaires 51b et 54a. On aligne convenablement les autres pochoirs les uns par rapport aux autres en procédant de même. Sur les figures 8 et 9, l'ajour de chaque pochoir n'a pas été représenté par souci de clarté.

20 Les figures 10 et 11 montrent un système analogue à celui des figures 8 et 9, à ceci près que les trous corniers de repérage 61a à 61d des pochoirs représentés ont la forme de chiffres et non de figures géométriques. La figure 11 montre comment se chevauchent les pochoirs 61 à 69 du jeu de pochoirs considéré. 25 Il est évidemment possible de donner aux trous de repérage d'autres formes que celles de figures géométriques ou de chiffres.

Les figures 12, 13 et 14 montrent comment peindre des mots sur une surface à traiter au moyen d'un pochoir 30 selon l'invention. Comme le montre la figure 12, le pochoir 70 en question comporte des ajours dont la forme est celle des lettres de l'alphabet A à J, chacun de ces ajours ou de ces lettres étant encadrés par quatre trous de repérage 71. Comme le montre la figure 13, l'utilisateur applique le pochoir 70 35 sur la surface à traiter et recouvre de feuilles de papier 72 tous les ajours et trous du pochoir, à l'exception par exemple de celui correspondant à la lettre B et des quatre trous de repérage 71a à 71d qui l'encadrent (si la seconde lettre à peindre est à droite de la première, il suffit de laisser

découverts les deux trous de repérage 71c et 71d qui sont à droite de cette dernière). Après avoir pulvérisé de la peinture dans l'ajour correspondant à la lettre B et dans les trous de repérage qui l'encadrent, on enlève le pochoir 70 et on 5 laisse sécher la lettre B sur la surface à traiter. Pour peindre la lettre suivante, on amène en coïncidence les trous de repérage qui sont à gauche de l'ajour correspondant et les repères de droite engendrés sur la surface par la pulvérisation précédente de peinture. La figure 14 montre comment les deux 10 trous de repérage 71 qui sont à gauche de l'ajour en forme de G sont amenés en face des deux repères qui sont à droite de la lettre I et ont été engendrés précédemment par pulvérisation de peinture dans l'ajour du pochoir qui correspond à cette lettre (le mot à peindre étant en l'occurrence "BIG").

15 On procède de la même façon pour peindre chaque lettre d'un mot. Pour peindre la première lettre du mot suivant, il faut placer l'ajour du pochoir qui correspond à la lettre désirée de façon qu'il soit séparé de la lettre précédente par un double intervalle, de sorte qu'il n'est pas possible de 20 faire coïncider les trous de repérage de gauche de l'ajour correspondant à la lettre désirée suivante avec les repères qui sont à droite de la lettre précédemment peinte, mais il faut faire coïncider ces repères avec les trous de repérage de l'ajour correspondant à la lettre située à gauche de la lettre 25 désirée suivante. S'il n'existe pas de lettre à la gauche de cette dernière, il est possible de déterminer l'alignement de la lettre suivante d'une autre façon, par exemple en plaçant les trous de repérage sur une ligne qui passe par les repères précédemment tracés.

30 D'après la description précédente, il est évidemment possible d'utiliser les pochoirs de différentes façons. Par exemple, si les quatre trous de repérage d'un pochoir sont identiques, on peut répéter le motif décoratif dans tous les sens, à gauche, à droite, en haut ou en bas. Si les deux trous 35 de repérage d'en haut sont identiques mais différents de ceux d'en bas, eux-mêmes identiques, il n'est possible de reproduire le motif que vers la droite et vers la gauche mais non vers le haut et vers le bas. Si les deux trous de repérage de gauche

sont identiques mais différents de ceux de droite, eux-mêmes identiques, il n'est possible de reproduire le motif que vers le haut ou vers le bas mais non vers la droite ou vers la gauche. Si tous les trous de repérage sont différents, il est possible 5 d'utiliser des pochoirs successifs en les superposant de façon à faire coïncider leurs trous de repérage avec les repères résultant de l'utilisation du pochoir précédent.

Il va de soi que de nombreuses modifications peuvent être apportées aux pochoirs décrits et représentés ainsi qu'à 10 leurs procédés d'utilisation sans sortir du cadre de l'invention.

à enlever ce premier pochoir ;

à mettre sur la surface à traiter un second pochoir comportant aussi, de chaque côté de son ou de ses ajours, une paire de trous de repérage ;

5 à amener l'une des paires de trous de repérage de ce second pochoir en face des deux repères précités ; et

à exécuter une seconde pochade par application d'un revêtement dans le ou les ajours du second pochoir.

7. Procédé selon la revendication 6, caractérisé en 10 ce que, les deux pochoirs comportant chacun deux paires de trous de repérage, l'une à gauche et l'autre à droite, la cinquième opération consiste à amener les deux trous de gauche du second pochoir en face des repères obtenus au moyen des deux trous de gauche du premier afin qu'une fois en place le second pochoir 15 occupe l'emplacement précédemment occupé par le premier.

8. Procédé selon la revendication 6, caractérisé en ce que, les deux pochoirs comportant chacun deux paires de trous de repérage, l'une à gauche et l'autre à droite, la 20 cinquième opération consiste à amener les deux trous de gauche du second pochoir en face des repères obtenus au moyen des deux trous de droite du premier afin qu'après la mise en place du second pochoir son ou ses ajours se trouvent à droite de la pochade réalisée au moyen du ou des ajours du premier.

9. Procédé de repérage pour aligner convenablement 25 des pochades, caractérisé en ce qu'il consiste :

à mettre à l'emplacement désiré sur la surface à traiter un pochoir comportant une paire de trous de repérage de chaque côté de ses ajours en forme de lettres ;

30 à appliquer un revêtement dans l'un de ces ajours et l'une au moins des deux paires de trous voisines de ce dernier afin de tracer sur la surface à traiter une première lettre et au moins deux repères ;

à déplacer le pochoir de façon à amener en face des 35 deux repères précités deux trous de repérage correspondant à un second ajour ayant la forme d'une seconde lettre ; et

à appliquer le revêtement dans ce second ajour sur la surface à traiter.

REVENDICATIONS

1. Pochoir (70) caractérisé en ce que, près de chacun des côtés de chacun de ses ajours en forme de lettres, il comporte une paire (71) de trous de repérage.

5 2. Pochoir (20) caractérisé en ce qu'il comporte une paire (22) de trous de repérage près de chacune des extrémités d'un unique ajour (21).

10 3. Pochoir (20) selon la revendication 2, caractérisé en ce que les trous de repérage d'une des paires n'ont pas la même conformation que ceux de l'autre paire.

15 4. Jeu de pochoirs (20, 25), caractérisé en ce que chacun comporte, de chaque côté de son ou de ses ajours (21, 27, 28, 29) une paire (22, 26) de trous de repérage qu'il est possible de faire coïncider avec une de celles des autres pochoirs.

5. Procédé de repérage pour aligner convenablement des pochades, caractérisé en ce qu'il consiste :

20 à mettre à l'emplacement désiré sur la surface à traiter un pochoir comportant une paire de trous de repérage près de chacune des extrémités de son ajour ;

à appliquer un revêtement dans l'ajour du pochoir et dans une au moins d'une de ses paires de trous de repérage, afin de faire apparaître sur la surface à traiter la première pochade accompagnée d'au moins deux repères ;

25 à déplacer le pochoir de façon à faire coïncider une de ses paires de trous de repérage avec les repères précités ; et

à exécuter une seconde pochade par application d'un revêtement dans l'ajour du pochoir.

30 6. Procédé de repérage pour aligner convenablement des pochades, caractérisé en ce qu'il consiste :

à mettre à l'emplacement désiré sur la surface à traiter un premier pochoir comportant une paire de trous de repérage de chaque côté de son ou de ses ajours ;

35 à appliquer un revêtement dans le ou les ajours de ce premier pochoir et dans une au moins de ses deux paires de trous de repérage afin de faire apparaître sur la surface à traiter la première pochade accompagnée d'au moins deux repères ;

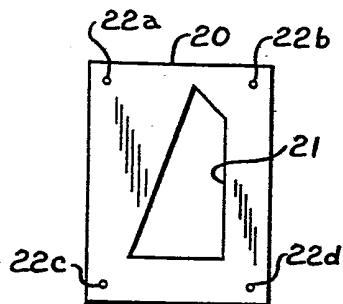


Fig. 1

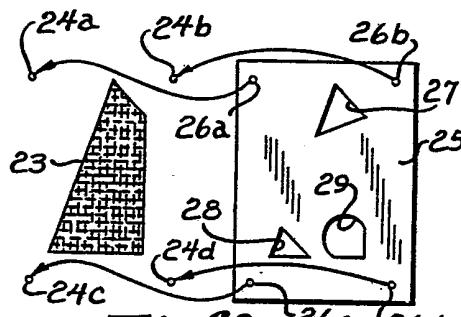


Fig. 2

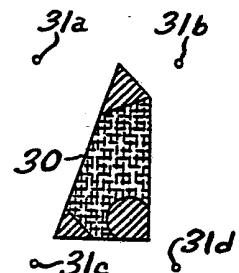


Fig. 3

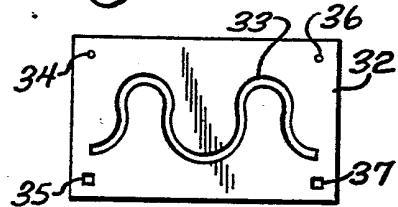


Fig. 4

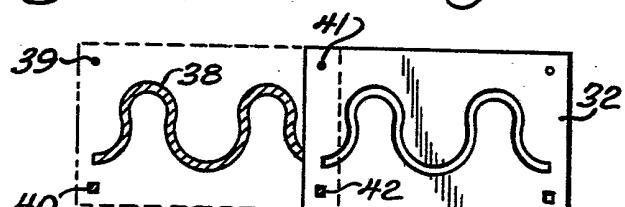


Fig. 5

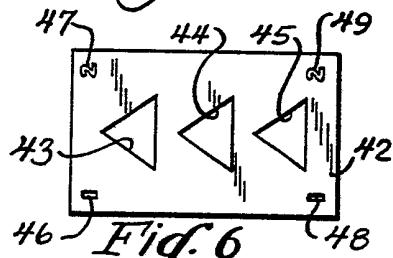


Fig. 6

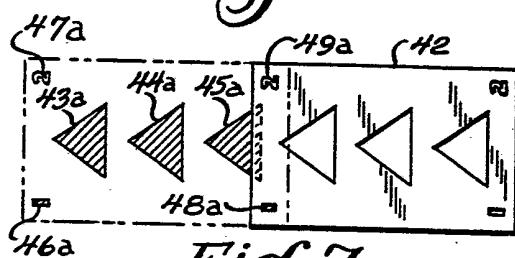


Fig. 7

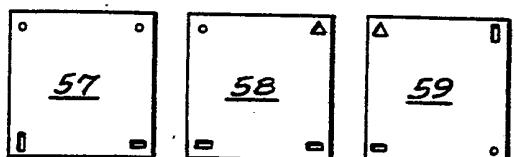
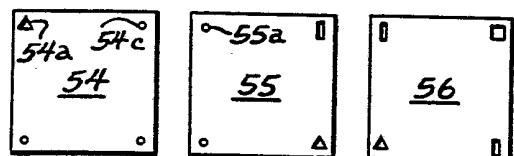
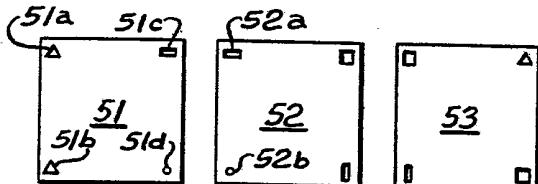


Fig. 8

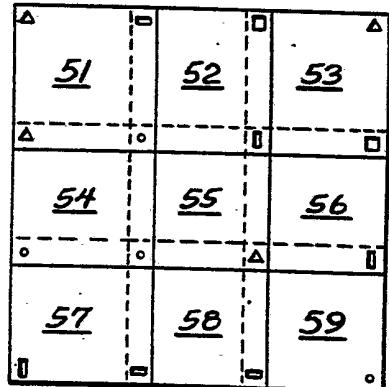


Fig. 9

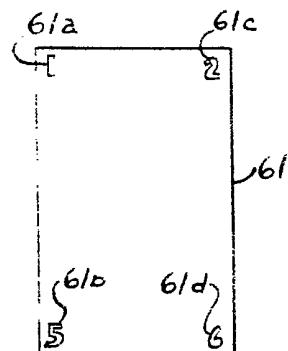


Fig. 10

Fig. 11

1	2	3	4
<u>61</u>	<u>62</u>	<u>63</u>	
5	6	7	8
<u>64</u>	<u>65</u>	<u>66</u>	
9	10	11	12
<u>67</u>	<u>68</u>	<u>69</u>	
4	5	6	7

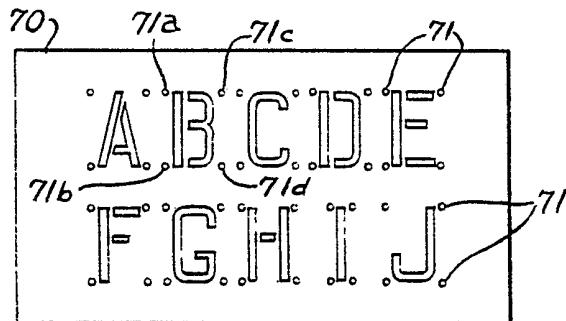


Fig. 12

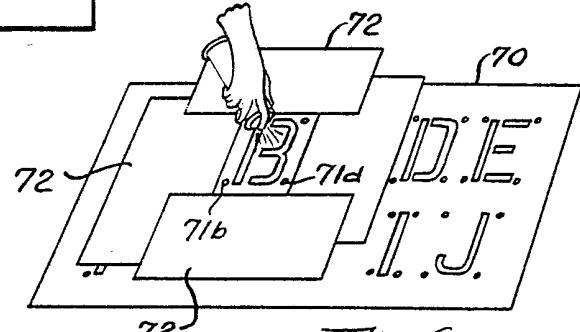


Fig. 13

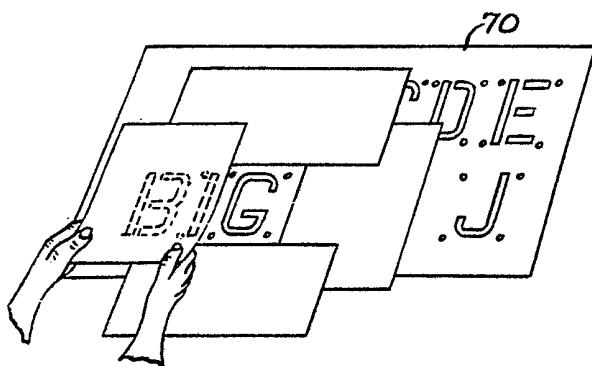


Fig. 14